

PUBLICATION DES FONDS PROPRES 2016



EXIGENCES DE FONDS PROPRES

en 1'000 CHF		2016	2015
Fonds propres pouvant être pris en compte		208'041	189'403
Fonds propres de base durs (CET1)		171'898	153'260
Fonds propres de base (T1)		171'898	153'260
Fonds propres complémentaires (T2)		36'143	36'143
Fonds propres nécessaires (minimaux)	Approche utilisée *	52'923	71'488
Risque de crédit	Approche internationale	41'227	53'971
Risques sans contrepartie	Approche internationale	2'676	7'034
Risque de marché	Approche standard de risque du marché	2'107	3'467
Risque opérationnel	Approche de l'indicateur de base	6'913	7'019
(-) Déductions des fonds propres nécessaires	Approche standard suisse		-3
Total des positions pondérées en fonction des risques		661'538	893'600
Quotes-parts de capital			
Ratio de fonds propres de base durs (ratio CET1)		26.0%	17.2%
Ratio de fonds propres de base (ratio T1)		26.0%	17.2%
Ratio du capital réglementaire (Tier 1 & Tier 2)		31.4%	21.2%
Exigences CET1 (selon norme prudentielle minimale de Bâle)		5.1%	4.5%
Exigences minimales		4.5%	4.5%
Volant de fonds propres		0.6%	
CET1 disponible après déduction des exigences supplémentaires		24.5%	15.7%
Objectif de fonds propres CET1		7.0%	7.0%
Objectif		7.0%	7.0%
CET1 disponible après déduction des exigences supplémentaires		24.5%	15.7%
Objectif de fonds propres T1		8.5%	8.5%
Objectif		8.5%	8.5%
Tier 1 disponible après déduction des exigences supplémentaires		26.0%	17.2%
Objectif de fonds propres réglementaires		10.5%	10.5%
Objectif de banque de catégorie 5		10.5%	10.5%
Fonds propres réglementaires disponibles		31.4%	21.2%

* Les risques de crédit ainsi que les risques sans contrepartie ont été calculés jusqu'à la fin 2015 selon les prescriptions de l'approche suisse.

LEVERAGE RATIO

En tant que centrale de virements des RBA-Banques, Entris Banking doit accepter sans restriction les dépôts en compte de virement de celles-ci. Selon les prescriptions de la FINMA, Entris Banking doit tenir à la parité ces dépôts en compte de virement auprès de la Banque nationale suisse, les RBA-Banque n'y ayant aucun accès aux comptes de virements. En raison de son rôle spécifique de centrale de virements, Entris Banking a été dispensée à fin 2016 par la FINMA de l'obligation de publication de son ratio de levier (Leverage Ratio). Cette dispense ne s'applique toutefois pas aux banques du RBA-Groupe, qui publient leur ratio de levier dans le cadre de leur publication.

LIQUIDITY COVERAGE RATIO

en 1'000 CHF	2016	2015
Ratio de liquidité à tour terme LCR		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	102.1%	102.2%
Moyenne 2 ^e trimestre	102.6%	105.1%
Moyenne 3 ^e trimestre	102.2%	102.2%
Moyenne 4 ^e trimestre	102.1%	101.0%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	4'896	3'626
Moyenne 2 ^e trimestre	4'894	4'954
Moyenne 3 ^e trimestre	4'997	5'090
Moyenne 4 ^e trimestre	5'026	4'978
Sorties nettes de trésorerie		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	4'797	3'546
Moyenne 2 ^e trimestre	4'769	4'715
Moyenne 3 ^e trimestre	4'891	4'982
Moyenne 4 ^e trimestre	4'924	4'928